



Ensemble pour Montfermeil

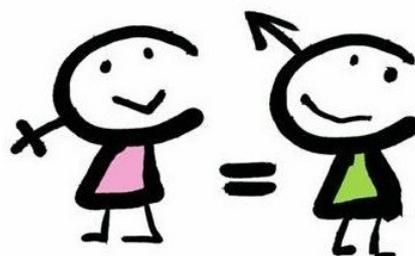
# Changeons de cap!

Elections municipales 23 et 30 mars 2014

avec Olivier D'Henry et Angélique Planet-Ledieu

## Ensemble pour l'égalité femmes - hommes

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes, célébrée dans le monde entier et en France depuis 1982. Elle a été officialisée en 1977 par les Nations-unies. Candidates et candidats de la liste de rassemblement « Ensemble pour Montfermeil, changeons de cap » conduite par Olivier D'Henry, nous affirmons notre volonté de faire de Montfermeil une ville attentive à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Si l'égalité des femmes et des hommes est aujourd'hui acquise sur le plan juridique, grâce à l'engagement et aux combats de femmes et d'associations, des efforts importants doivent être fournis pour faire valoir ces droits et **traduire concrètement cette égalité dans notre vie quotidienne** (*voir encadré*). Faire vivre l'égalité est un levier pour construire une société plus juste pour toutes et tous.

**Des efforts et des moyens pour l'égalité sont nécessaires**, ici à Montfermeil comme ailleurs, mais aussi une **vigilance active** pour que soit respecté ce droit essentiel de tout être humain à disposer de lui-même et de son corps.

**Vigilance active** car nous assistons aujourd'hui à un retour en force des pires intégrismes – comme en Espagne où le droit à l'avortement est menacé par un projet de loi de la droite ultra-conservatrice. En France, **Xavier Lemoine est l'un des représentants les plus intransigeants et les plus vindicatifs contre les droits des femmes**. Il s'associe sans honte avec les forces d'extrême-droite pour condamner, entre autres, le droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse.

A l'inverse, nous réclamons plus de moyens pour le Planning familial et les associations qui soutiennent les femmes et les jeunes filles en matière de prévention, de contraception et d'avortement.

**Des lois ont été votées pour l'égalité** : elles concernent l'égalité professionnelle, mais aussi la réforme du congé parental qui incite les pères à choisir cette option ; la loi contre la prostitution et des mesures contre les violences faites aux femmes ont été prises. **A Montfermeil, nous les ferons vivre au quotidien.**

**Nous nous engageons à préserver, défendre, développer le droit pour les femmes à l'égalité, à la dignité et au respect.** Nous appuierons le travail des associations qui œuvrent sur le terrain en matière d'accès à l'égalité, à travers l'insertion professionnelle et l'alphabetisation, mais aussi en matière de prévention,

de santé, de contraception et contre toutes les violences envers les femmes, en particulier les violences intra-familiales et conjugales.

Nous développerons le travail avec l'Education nationale pour l'égalité filles/garçons **car non, Monsieur Lemoine, la théorie du genre n'existe pas !** C'est un croque-mitaine que vous avez inventé pour effrayer les parents. Il n'existe pas de programme caché visant à manipuler les enfants ! A travers l'ABCD de l'égalité, l'Education nationale se propose de montrer comment se construisent les stéréotypes.

## **Nous nous engageons !**

- **Définir avec les Montfermeilloises** elles-mêmes les moyens à mettre en œuvre pour favoriser leurs engagements de femmes et de citoyennes
- **Encourager et valoriser les réussites féminines** dans tous les domaines – économique, associatif, culturel, sportif...
- **Structurer les liens avec des mouvements d'émancipation** et des droits des femmes ici et dans le monde
- **Agir pour faire respecter la loi sur l'égalité salariale**
- **Encourager les partenaires de la ville qui œuvrent** concrètement pour l'égalité et contre les stéréotypes, par l'intermédiaire de subventions
- **Agir contre toutes les formes de traite humaine** (prostitution, travail forcé)
- **Développer les actions pour le logement d'urgence et relais** (nouveaux logements relais, protocole avec les bailleurs, interpellation de l'Etat) des femmes menacées par leur conjoint
- **Exiger** la suppression de l'obligation de fournir l'ordonnance de non-conciliation en cas de divorce pour obtenir un logement et agir auprès des bailleurs et de la Justice pour exiger le retrait du bail du conjoint violent
- **Développer la coopération** avec les associations et services existants pour favoriser l'emploi des femmes.

## **Quelques chiffres nationaux pour illustrer les inégalités hommes-femmes**

- 72 % des tâches domestiques continuent d'être assurées par les femmes
- Les femmes représentaient 28,1 % des élèves ingénieurs en 2011-2012, soit à peine trois élèves sur dix
- 70 % des travailleurs pauvres (salariés aux revenus inférieurs au seuil de pauvreté) sont des femmes. Après 75 ans, il y a deux fois plus de femmes pauvres que d'hommes
- Les femmes qui ont exercé une activité professionnelle perçoivent une retraite de base inférieure de 21 % à celle des hommes. Tous régimes confondus, cet écart est de 42 %
- A temps plein, les hommes gagnent 16 % de plus que les femmes. Tous temps de travail confondus, l'écart est de 31 %...
- 80 % des salariés à temps partiel sont des femmes.

**Retrouvons-nous sur [www.montfermeil2014.org](http://www.montfermeil2014.org)**